Ensemble

Complaisance et complicité des gouvernements

Recul du français au Canada et au Québec

À la lumière des statistiques démographiques rendues publiques par Statistique Canada sur le recensement de 2011, confirmant une autre fois le recul du français et de la francophonie au Canada et au Québec, Impératif français est révolté par la complaisance et par la complicité des divers gouvernements et de leurs élus.

À la lecture du tableau, vous constaterez que dans tous les cas les anglophones et les allophones voient leur importance relative augmenter alors que celle des francophones diminue!

 Impératif français invite le gouvernement canadien à abandonner ses pratiques et ses politiques de défrancisation pour adopter une politique linguistique en faveur du français. Le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault, rappelle au gouvernement fédéral que « ce ne sont ni l'anglais ni le bilinguisme qui sont en danger au Canada. C'est le français! »

- Impératif français invite le gouvernement du Québec à bonifier sans tarder sa politique linguistique et la Charte de la langue française et à accorder plus de pouvoirs et de ressources à l'Office québécois de la langue française et aux organismes de promotion du français de la société civile afin qu'ils aient les moyens nécessaires pour faire du français la seule langue d'usage public, la langue du travail et des affaires et la véritable langue nationale du Québec.
- Impératif français invite les municipalités, universités, collèges, commissions scolaires, sociétés d'État, syndicats, entreprises et établissements commerciaux à mettre fin à leurs pratiques d'anglicisation.
- Impératif français invite l'ensemble des Québécois et des Québécoises à cesser d'accommoder l'anglais en parlant français en tout temps au Québec.

Importance relative des langues en %

	Anglais		Français		Autres				
	2006		2011	2006		2011	2006		2011
Canada	57.8	\leftrightarrow	57.8	22.1	Я	21.7	20.1	7	20.6
Québec	8.2	7	8.3	79.6	Я	78.9	12.3	7	12.8
Région métropolitaine de Montréal	12.5	\leftrightarrow	12.5	65.7	Я	64.5	21.8	7	23.0
Île de Montréal	17.6	7	17.8	49.8	Я	48.5	32.6	7	33.7
Ville de Gatineau	11.2	7	12.0	80.5	Ŋ	78.4	8.3	7	9.5



Promotion et attractivité de la langue française

Benguigui: 100 000 professeurs de français pour l'Áfrique

Extrait de Le Dauphiné:

La langue française connaît un vrai dynamisme. Elle est parlée par plus de 220 millions de personnes. En 2050, selon les projections, 700 millions parleront français, dont 80 % sur le continent africain. Nous devons être à la pointe du combat pour le multilinguisme.

Pour mener cette bataille, je veux donner un nouvel élan à notre politi-



Yamina Benguigui – Au lendemain du Sommet de Kinshasa, la ministre française de la Francophonie présente son projet de promotion de la langue francaise. que de promotion et d'attractivité de la langue française. C'est un vrai virage.

Pour renforcer notre soutien aux systèmes éducatifs des pays en développement, je lance le projet intitulé 100 000 professeurs de français pour l'Afrique. Ces professeurs seront formés par le biais du réseau culturel français en Afrique et deviendront euxmêmes formateurs. Pour financer cette action, la France engage 1,5 million d'euros par an sur trois ans.

Valeurs communes

Les accommodements déraisonnables

Le Québec est un pays d'accueil. Ceux et celles qui veulent venir y vivre ou y travailler sont les bienvenus, pour autant qu'ils respectent la société d'accueil à laquelle ils doivent s'intégrer.

Il appartient aux nouveaux arrivants, aux immigrants de s'accommoder raisonnablement des grandes valeurs communes de la société d'accueil et non l'inverse.

Le ministère de l'Immigration le dit clairement : « Le Québec est une société d'expression française, démocratique et riche de sa diversité, basée sur la primauté du droit. L'État québécois et ses institutions sont laïques. »

Les grandes valeurs du Québec auxquelles doivent adhérer les immigrants sont :

- L'apprentissage de la langue officielle et d'usage public, le français;
- L'égalité entre hommes et femmes;
- Le respect des lois et des institutions démocratiques;
- La laïcité de l'espace public.

Il est de la responsabilité de tous les organismes et citoyens du Québec de s'assurer que ces grandes valeurs sont respectées. Le Québec n'a pas à s'accommoder des caprices, des passe-droits que certains réclament et veulent lui imposer. Il s'agit d'accommodements plus que déraisonnables auxquels le Québec n'a pas à céder.

Une des bonnes façons pour tous et pour toutes de s'assurer que la grande valeur distinctive du Québec, soit d'être « une société d'expression française », est de parler en tout temps en français au Québec... et en plus de dénoncer tous les établissements qui violent les droits linguistiques fondamentaux du Québec.

Trafic identitaire et fraude fiscale

Une enquête publique s'impose

Le gouvernement du Québec doit profiter du climat créé par les audiences publiques de la commission Charbonneau contre la corruption et la fraude pour mettre sur pied une enquête publique et un groupe d'intervention contre le trafic identitaire et la fraude fiscale des Ontariens qui, bien que résidant au Québec, paient leurs impôts en Ontario obligeant ainsi l'ensemble des contribuables québécois à payer leur part. Ces pratiques de trafic identitaire et de fraude fiscale s'exercent en Outaouais au vu et au su de tout le monde sans que les autorités n'interviennent!



Dans le cadre de cette enquête publique, le gouvernement doit explorer le rôle des élus, des municipalités, de la Sûreté du Québec et des sécurités publiques municipales qui en refusant d'agir ou en agissant si peu encouragent la corruption, le vol et la fraude.



Application de la Charte de la langue française

Robert Auclair, président sortant de l'ASULF

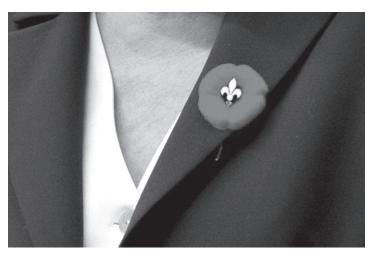


Lorsque les représentants du Parti québécois parlent des modifications à apporter à la Charte de la langue française, ils ne mentionnent jamais celle qui, à notre avis, s'impose au départ, soit l'application de la Charte de la langue française. Ils n'en ont que pour les cégeps, les écoles passerelles, les entreprises de 50 salariés et moins, etc. Ce sont des sujets qui ont leur importan-

ce, mais ils sont loin d'être les seuls qui comptent. La démarche prioritaire à faire, c'est de s'assurer de l'application de la Charte.

Une loi vaut dans la mesure où elle est appliquée, sans quoi elle risque de rester lettre morte. Cette affirmation est particulièrement vraie de la Charte de la langue française.

Pour atteindre cet objectif, il faut que le président-directeur général de l'Office québécois de la langue française (peut-être aussi les autres membres de cet organisme et le président du Conseil de la langue française) soit nommé par un vote unanime ou au moins des deux tiers de l'Assemblée nationale. De cette façon, on évitera la nomination faite dans une discrétion inadmissible de personnes inconnues qui ne se sont jamais engagées dans le domaine linguistique et qui ne feront pas de vagues, choisies au bon gré du gouvernement et qui ne l'embarrasseront pas parce qu'elles n'ont pas un statut qui leur confère l'indépendance et le prestige nécessaires pour résister aux pressions venant de partout.



Coquelicot ou cocorico?

Le coq chantera-t-il trois fois?

Ce n'est pas la première fois que M^{me} Pauline Marois s'écrase et, avec elle, tout le Québec!

- La première fois, ce fut lorsqu'elle s'excusa de ne pas bien parler anglais alors que toute personnalité publique (ministre, député, fonctionnaire, etc.) dans l'exercice de ses fonctions a la responsabilité et l'obligation de parler la langue officielle du Québec. En s'excusant, M^{me} Marois a culpabilisé tout le Québec qui, pourtant, est en droit de vivre et de s'exprimer partout et sans exception dans la langue québécoise d'usage public. Au Québec, c'est aux allophones et aux anglophones de s'excuser de ne pas parler la langue nationale, la langue commune d'usage public, le français!
- La deuxième fois que la première ministre s'est écrasée est toute récente. En effet, elle a répondu à la vendetta anti-québécoise hypocrite d'anciens combattants de la Légion royale canadienne en s'excusant d'avoir orné le coquelicot de l'épinglette en fleur de lys, symbole de la nation québécoise. Pire, elle l'a retirée! Pourtant, bien d'autres personnages politiques du Canada mettent d'autres épinglettes sur le coquelicot sans que Légion royale canadienne s'en plaigne! À lire à ce sujet le point 709 f du Manuel du coquelicot où il y est écrit qu'il est « [...] mieux de porter un coquelicot avec un drapeau canadien dans le centre que de ne pas [en] porter un [...] du tout », vous découvrirez l'ampleur du piège hypocrite tendu par cet organisme que nous vous invitons à dénoncer à cette adresse : info@legion.ca.

Les conseillers politiques de M^{me} Marois devront mieux l'encadrer et la conseiller, car nous ne voulons pas que la première ministre de l'État du Québec et la chef du « parti québécois » s'écrase en entraînant tout le Québec avec elle!

Le coq chantera-t-il trois fois?

Autocolonisation canadienne

Britanniser et angliciser...

La présence internationale du Canada passera par les ambassades et les consulats britanniques. Ainsi en a décidé le gouvernement conservateur qui multiplie les mesures autocolonisatrices et anglicisantes du Canada.

Jumelez cette nouvelle politique étrangère avec ce qui suit et vous comprendrez mieux les nouvelles orientations suprémacistes anglosaxonnes du gouvernement conservateur britannisant et anglicisant tout sur son passage.

- la distribution tous azimuts de photos et de symboles de la Reine et de la monarchie:
- la multiplication des visites royales... financées par nos impôts;
- les changements de nom imposant l'appellation « royale » à plusieurs organismes publics fédéraux;
- les nominations d'un vérificateur général, de juges à la Cour suprême, de sénateurs, ministres, sous-ministres et hauts fonctionnaires incapables de parler français;
- la mainmise du Canada anglais sur le Comité permanent des langues officielles;
- les généreuses subventions accordées aux organismes anglophones du Québec ayant pour mission le rayonnement et l'avancement de la langue et de la culture anglo-saxonne au Québec;





- le financement de l'anglicisation du système scolaire québécois de langue française;
- le refus d'obliger les entreprises fédérales établies au Québec à respecter la Charte de la langue française;
- l'exigence de la connaissance de l'anglais à 60 % des employés fédéraux travaillant au Québec.

Si vous avez encore des doutes... que vous faut-il de plus?

« Basic English »

Mort des langues programmée depuis longtemps

En 1934, Charles Kay Ogden, sémanticien de Cambridge, proposa une forme simplifiée de l'anglais sous le nom de « Basic English » (British American Scientific International and Commercial). Il avait écrit : « Ce dont l'Europe a le plus besoin, c'est d'une cinquantaine de langues mortes. » « Ce dont le monde a le plus besoin, c'est d'environ un millier de langues mortes en plus – et une vivante de plus. »

En complément, il est possible d'ajouter ce que Churchill avait écrit en juillet 1943 à la BBC : « I am very much interested in the question of

basic English. The widespread use of this would be a gain to us far more durable and fruitful than the annexation of great provinces. »

(« Je suis très intéressé par la question de la langue anglaise basique. L'utilisation propagée de ceci serait un gain bien plus durable et profitable que l'annexion de grandes provinces. ») – Henri Masson

Note d'Impératif français : L'Humanité se laissera-t-elle faire? La diversité linguistique et culturelle du patrimoine mondial a bien meilleur goût que celui du « Basic English ».

Chabitat Construction

La vérité est tout autre!

Certains promoteurs immobiliers ne se gênent pas pour franchir allègrement les limites dans leurs campagnes de séduction pour attirer les Ontariens à acheter une propriété au Québec.

C'est le cas ici du promoteur Chabitat Construction qui, à la page E14 de l'édition du samedi 13 octobre 2012 du quotidien *Ottawa Citizen*,

Recul du français

Des audiences publiques s'imposent!

À la lumière du recul du français au Canada et au Québec, encore plus dans les régions névralgiques de Montréal et de l'Outaouais, et compte tenu des violations de plus en plus fréquentes des droits linguistiques fondamentaux, Impératif français demande au gouvernement du Québec de mettre sur pied, et ce, sans tarder, des audiences publiques sur la situation du français au Québec où toute la population civile pourra s'exprimer.

« Il faut agir! La démocratie exige du gouvernement qu'il organise rapidement une vaste consultation sur la situation de la langue française, au cœur de l'identité nationale et des préoccupations de l'ensemble de la population du Québec », de déclarer le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault.



affirme que le secteur d'« Aylmer est à 60 % anglophone et que plusieurs commerces vous accueillent d'abord en anglais » (« Aylmer is 60 per cent English-speaking, and many shops will speak to you in English first. »)

La vérité est tout autre! La population de langue maternelle anglaise du secteur d'Aylmer représente, selon le recensement de 2006, environ 28 % de la population totale et non 60 % comme l'affirme M^{me} Line Charette de Chabitat Construction. De plus, les commerces reçoivent, servent et informent la clientèle en français. Ceux qui ne le font pas sont dans l'illégalité en vertu de la Charte de la langue française.

Dans le secteur d'Aylmer comme dans tous les autres secteurs de la ville de Gatineau, de la région de l'Outaouais et du Québec, le français est la langue officielle, de travail, d'usage public... Tous ceux et toutes celles qui veulent venir vivre au Québec sont les bienvenus, mais la connaissance du français, sinon son apprentissage, est plus que nécessaire; c'est un fait incontournable.

Nous invitons la population à surveiller de près les pratiques des promoteurs immobiliers, agences immobilières, courtiers, notaires et établissements de prêts hypothécaires.

L'Estrie s'anglicise?

Cowansville, mouton noir!

Extrait de *La Presse* : « D'après les données linguistiques du recensement de 2011 publiées hier, les unilingues anglophones sont en augmentation de 67 % depuis 2006 » à Cowansville.

« [...] Pour ce qui est de la langue de Shakespeare, Cowansville détonne d'ailleurs par sa tendance à contre-courant dans la région. D'après les données linguistiques du recensement de 2011 publiées hier, les unilingues anglophones sont en augmentation de 67 % depuis 2006. Là où en 2006, 455 personnes sur 11 610 habitants ne connaissaient que l'anglais parmi les langues officielles du Canada, il y a aujourd'hui dans la ville 760 unilingues anglophones sur 12 150 habitants. En tout, le français a perdu 2,39 % de locuteurs parmi la population de Cowansville. [...] Il n'y a cependant pas qu'à Cowansville que le français recule. La tendance qui frappe la ville de la MRC Brome-Missisquoi est celle du Canada tout entier, qui a perdu 0,6 % de ses locuteurs francophones en 5 ans. »

Élargir la loi 101 aux garderies

Un projet qui reçoit des appuis

Extrait d'Info 07:

« L'idée d'élargir la loi 101 n'est pas mauvaise, selon Christophe Allaire Sévigny, président de l'organisme Accueil-Parrainage Outaouais, mais encore faut-il pouvoir mettre en place plus de soutien pour les parents allophones.

Rappelons que La Presse Canadienne (sic) a appris que la loi 101 pourrait bientôt faire son apparition dans les garderies. Le gouvernement Marois abolirait le libre choix laissé actuellement aux personnes immigrantes. Les enfants entre 0 et 5 ans (sic) qui fréquentent un service de garde devraient donc s'initier dès leur plus jeune âge au français.

La disposition apparaîtra dans le projet de loi visant à renforcer la Charte de la langue française. "L'idée d'élargir la loi 101 n'est pas mauvaise, indique Christophe Allaire Sévigny. Elle correspond plus ou moins aux recherches sur l'intégration des enfants et des jeunes immigrants de première génération au Québec."

Un rapport d'enquête a été présenté à ce sujet en mars 2011 par la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. On peut d'ailleurs y lire qu'un enfant d'une famille de nouveaux arrivants qui bénéficierait d'une place en CPE pourrait voir se faciliter son adaptation en lui permettant "de socialiser avec les autres enfants et d'apprendre le français". [...] »



La loi 101 au cégep

Plus que nécessaire

Extrait d'un article de Charles Castonguay paru dans *L'Autre journal*, novembre 2012

Au total, de 1981 à 2010 le cégep anglais a attiré 54 426 nouveaux inscrits francophones, plus 75 024 nouveaux inscrits allophones. En retranchant les 9 905 nouveaux inscrits anglophones qui ont choisi le cégep français, cela donne un bénéfice net de 119 545 nouveaux inscrits pour le



Charles Castonguay

cégep anglais. Le bénéfice correspondant pour le cégep français est de 10 100.

En gros, le régime de libre choix a profité au cégep anglais à hauteur de 120 000 nouveaux inscrits, contre 10 000 au cégep français. Voilà le bilan global, en chiffres réels, de trente ans de laisser-faire. Le libre choix au cégep revient ainsi à financer l'anglicisation d'une part importante de l'élite québécoise de demain.

Pouvons-nous, encore une fois, demeurer figés dans l'immobilisme? Pouvons-nous laisser l'anglicisation dont témoigne notre tableau suivre son cours?

Déplacements linguistiques parmi les nouveaux inscrits au cégep, 1981-2010

	• . ,			
	1981-1990	1991-2000	2001-2010	Total
Francophones au cégep anglais (1)	13 895	18 120	22 411	54 426
Anglophones au cégep français (2)	4 187	2 651	3 067	9 905
Allophones au cégep anglais (3)	24 324	23 557	27 143	75 024
Allophones au cégep français (4)	11 315	18 839	24 467	54 621
Gain net pour le cégep anglais (1) + (3) - (2)	34 032	39 026	46 487	119 545
Gain net pour le cégep français (2) + (4) - (1)	1 607	3 370	5 123	10 100

Source : Indicateurs linguistiques dans le secteur de l'éducation,

Gatineau se déquébécise pour s'ontarioniser

Une politique linguistique en faveur du français s'impose sans tarder!

Selon les données du recensement de 2011, Gatineau s'anglicise! Gatineau se déquébécise pour s'ontarioniser!

- De 2006 à 2011, sur à peine cinq ans, l'importance relative de la population de langue maternelle française a diminué de deux points de pourcentage. D'ailleurs, force est de constater que chez les jeunes francophones, l'assimilation va en augmentant.
- Pour sa part, la communauté anglophone voit son importance augmenter de 21 % à cause de l'assimilation des allophones et des francophones.
- La communauté anglophone de Gatineau qui ne représente que 12 % de la population totale de la ville attire près de six fois son poids des transferts linguistiques, soit 68 % de tous les transferts.

Le magazine *GÉO* encourage l'exode de son lectorat vers « *National Geographic* »



Lettre à Monsieur Éric Meyer, rédacteur en chef, *GÉO* lecteurs@geo.presse.fr

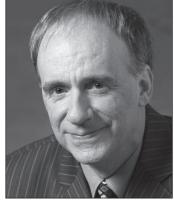
Quand j'ai reçu le numéro 391 (septembre 2011) de

la revue GÉO, je me suis promis qu'au prochain renouvellement de mon abonnement, je vous informerais de mon désaccord profond quant au contenu de votre éditorial « Do you speak anglais? ».

Vous affirmez péremptoirement : « La maîtrise de l'anglais est aujourd'hui plus proche de celle d'une connaissance de base... que celle d'une langue étrangère ». Et vous passez le rouleau compresseur sur toute opinion divergente en ajoutant : «... que cela plaise ou non... »

Je m'empresse donc d'obéir à votre conseil et, en m'abonnant à « National Geographic » en lieu et place de « GÉO », j'apprendrai l'anglais qui vous est si cher. Ainsi ce geste contribuera à me démarquer de cette plèbe inculte qui ne sait causer qu'en d'autres langues que l'anglais.

Jean-Marie Latreille Saint-Anicet, Québec Bien que vivant au Québec, à Gatineau, 4^e ville française d'Amérique et du Québec, plus de 17 000 citoyennes et citoyens « admettent » ne pas parler français, c'est-à-dire pratiquer un unilinguisme d'exclusion, un unilinguisme anglicisant, un unilinguisme défrancisant.



Marc Bureau, maire de Gatineau

La Ville doit abandonner ses pratiques linguistiques anglicisantes ou cesser de les encourager pour les

remplacer par des pratiques de rapprochement et de cohésion sociale :

- La Ville doit arrêter de s'angliciser pour accommoder des citoyennes et des citoyens qui vivent et travaillent au Québec et dont la responsabilité première est d'apprendre à parler le français, la langue commune d'usage public.
- La Ville doit cesser d'exiger la connaissance d'une autre langue que le français pour y travailler. La discrimination à l'embauche et en milieu de travail doit disparaître!
- La Ville ne doit plus jamais, au grand jamais, envisager de mieux payer ses employés qui travaillent en anglais.
- La Ville doit inviter les nouveaux arrivants non francophones à apprendre le français et, à cet effet, leur offrir des cours de français.
- La Ville doit abandonner ses pratiques de communication publique qui découragent l'apprentissage du français.
- La Ville doit adopter les mesures qui s'imposent pour contrer le trafic identitaire et la fraude fiscale qui en découle.
- La Ville doit se dissocier publiquement des campagnes de séduction en Ontario qui taisent ou, pire encore, faussent son appartenance à la francophonie.

Nous vous demandons d'adopter, SANS TARDER, une véritable **politique linguistique en faveur du français**, en faveur du Québec, en faveur de la francophonie. Ce qui aurait dû être fait depuis longtemps, puisque Gatineau est située à la frontière de l'Ontario et que le principal employeur, le gouvernement fédéral, y crée les conditions pour y faire de l'anglais la langue de travail et la langue dominante.

Les dogmes de Jarislowsky

« L'anglais est la langue mondiale »



La vision impérialiste anglo-saxonne dans le texte intitulé « *Débat linguistique : en réponse* à mes détracteurs » du président de Jarislowsky Fraser limitée, Stephen A. Jarislowsky, publié dans *Le Devoir* du mardi 9 octobre 2012 est très présente.

Dès le début de son texte, cette vision *suprémaciste* est affichée clairement lorsque son auteur écrit que « l'anglais est la langue mondiale ».

Faux! Ce qui est mondial, Monsieur Jarislowsky, c'est la pluralité linguistique et la diversité culturelle. L'anglosphère ne se gêne pas pour multiplier les fausses vérités du genre « l'anglais est la langue mondiale » en les présentant comme des dogmes, car cela est tout à son avantage pour son pouvoir culturel, scientifique et économique. Ceux qui font des affaires à l'échelle internationale doivent le faire dans le respect des langues et des cultures nationales et non pas les « rouleaucompresser ».

Les ambassades can... pardon, britanniques! sous surveillance

Note d'Impératif français à ses lecteurs, membres et abonnés : Nous vous demandons de placer sous haute surveillance toutes les missions diplomatiques canadiennes, mais encore plus celles qui crécheront dans les ambassades britanniques!

Extrait d'une lettre du Commissaire aux langues officielles :

« [...] vous déplorez quelques aspects de l'entente entre le Canada et le Royaume-Uni qui prévoit le partage de services diplomatiques à l'étranger.

Puisque les droits des Canadiens qui voyagent à l'étranger constituent un grand intérêt pour le Commissariat aux langues officielles, l'annonce faite conjointement le 24 septembre par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et les services diplomatiques britanniques a également retenu notre attention. Il importe de mentionner que le Commissariat n'a pas été consulté dans le cadre de cette entente et que nous n'en avons pris connaissance qu'au moment même de l'annonce. »

« [...] les recours habituels peuvent être déposés contre toute institution fédérale (canadienne) assujettie à la Loi sur les langues officielles, dans ce cas-ci le MAECI, si elle commet une infraction à la Loi. Ainsi, il est toujours possible de déposer une plainte au Commissariat et d'en saisir la Cour fédérale, si les suites données à l'enquête s'avèrent insatisfaisantes. »



Merci à Guy Sanche!

Bobino et Bobinette sont de retour!

Impératif français est intervenu à plusieurs reprises pour appuyer les démarches de Jacinthe Beaudin et Claude Rochon pour réclamer que des lieux publics d'importance portent les noms de Guy Sanche et de certains personnages de la série Bobino.

Ceci aura pris beaucoup de temps, mais enfin! Le conseil municipal de Gatineau a donné suite à nos nombreuses demandes : la bibliothèque Bowater deviendra la bibliothèque Guy-Sanche.

Impératif français profite de l'occasion pour remercier tous ceux et toutes celles qui ont appuyé nos démarches. Mais nous tenons surtout à féliciter Jacinthe Beaudin et Claude Rochon pour leur ténacité contagieuse dans tout ce dossier.



Jacinthe Beaudin

Cesser de nous parler en anglais

« Je trouve cela très insultant... »

Impératif français lance une campagne pour le « Droit de travailler en français »... Oui, c'est bien beau tout cela!

Je suis 100 % en accord avec cette campagne. Maintenant que ces remarques sont faites, je pense que vous devriez faire une autre campagne qui portera cette fois-ci sur la façon ou la manière dont les Québécois de souche doivent s'adresser aux immigrants ou aux Québécois de non-souche.

Je m'explique : il y a une chose qui me dérange énormément depuis toujours, c'est qu'à chaque fois que je vais quelque part pour un service quelconque, pourquoi faut-il que le QUÉBÉCOIS devant moi s'adresse en anglais plutôt qu'en français, sa langue maternelle? Je trouve cela très insultant, moi, qui suis d'origine vietnamienne et qui utilise fièrement le français pour travailler et pour côtoyer les gens autour de moi.

C'est là le gros problème au Québec : les Québécois de souche nous parlent la plupart du temps en anglais!

Vinh Thien Phan

Pollution visuelle

Panneau unilingue anglais de PhysXtreme



Aucune entreprise n'est au-delà des exigences du respect de son milieu, de la clientèle et de la loi!

De plus, dans le site Web www.physxtreme.com, le français se fait plutôt rare.



Pontiac:

Honte linguistique

Société d'aide au développement de la collectivité du Pontiac... en anglais!

Le 20 octobre 2012 à Bristol (c'est au Pontiac et donc au Québec. Si si...), la langue de Jack l'Éventreur (l'anglais) monopolisait la plupart des supports du salon annuel ÉCO EXPO Pontiac commandité par la Société d'aide au développement de la collectivité – Pontiac. Soudain, sur la banderole à l'entrée, deux mots en français (Parrainer par...). Avec l'incontournable faute. Pas fichu d'écrire deux mots sans faute... Tout simplement pathétique!

Cette initiative fut rendue possible grâce à la contribution financière de Développement Économique (en anglais du) Canada.

Target rate la cible!

Ayez-le dans votre mire

Target n'aurait toujours pas annoncé le nom français d'entreprise ou le descriptif qu'elle utilisera au Québec bien que l'on sache que Target débarquera au pays dans quelques mois.

Target qui projette l'ouverture prochaine de plusieurs magasins au Québec ne dispose même pas d'un numéro de téléphone où l'on peut obtenir des informations en français. Les deux choix offerts sont l'anglais et l'espagnol au numéro 1 800 440-0680 qui est inscrit dans son site Internet pour le Canada lequel est pourtant... en français.

Ignorance ou mauvaise foi? Peu importe, il est aberrant que Target ne sache pas qu'au Québec et au Canada, nous voulons communiquer en français avec les entreprises qui y font ou veulent y faire des affaires!

Puisque Target rate la cible, nous demandons aux consommateurs de l'avoir dans leur mire!



Répression linguistique à la STM

« Au Québec, c'est en français que ça se passe! »

La direction de la Société de transport de Montréal (STM) pourrait sanctionner un de ses employés qui a tout simplement affiché « Au Québec, c'est en français que ça se passe! », ce que stipule pourtant très clairement le préambule de la Charte de la langue française qui est même plus explicite à ce sujet : « langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone, la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité. L'Assemblée nationale reconnaît la volonté des Québécois d'assurer la qualité et le rayonnement de la langue française. Elle est donc résolue à faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. » Il n'est pas dit, sauf à la STM!

Pour la porte-parole de la STM, Marianne Rouette, « c'est inacceptable. Il s'agit de l'initiative personnelle d'un employé. Il doit être rencontré par son supérieur immédiat et, si c'est nécessaire, les mesures appropriées vont être prises. »

C'est Jessica Rodrigues, une cliente de la Société de transport de Montréal (STM), qui s'est sentie « insultée » et qui a porté plainte contre la libre expression « Au Québec, c'est en français que ça se passe! » Elle aurait même déclaré à *La Presse* : « Tout ce que je veux, c'est que cette personne soit sanctionnée ».

Les lois québécoises sont pour tout le monde! Le fait d'afficher les droits

qui en découlent ne peut être qualifié d'« affichage de convictions personnelles » et encore moins de « discrimination » comme le laisse entendre la STM. Le faire, c'est, bien au contraire, agir de façon responsable. C'est afficher et promouvoir les droits fondamentaux de tous les Québécois et de toutes les Québécoises.

« Nous sommes d'avis que les citoyens et les citoyennes du Québec qui affichent leurs droits fondamentaux méritent des félicitations et des encouragements et non des sanctions », a déclaré Jean-Paul Perreault, le président d'Impératif français, « et nous encourageons tous les Québécois et toutes les Québécoises de toutes origines à participer à la promotion de leurs droits linguistiques fondamentaux et à les faire respecter en tout temps et en tout lieu. »

La répression linguistique contre le français au Québec a assez duré! Tous ceux et toutes celles qui vivent et travaillent au Québec doivent « s'accommoder raisonnablement » du fait qu'« au Québec, c'est en français que ça se passe! »



Le non-apprentissage du français

Saint-Lambert encourage l'unilinguisme anglais

Extrait de TVA Nouvelles : « Anglophone francophile : un anglophone réclame une politique d'unilinguisme français à Saint-Lambert »

« Parce que la Ville n'a pas le statut bilingue aux yeux de la Charte de la langue française, un anglophone réclame une politique d'unilinquisme français à Saint-Lambert.

Jeffrey George, un citoyen de St-Lambert, se décrit comme un "anglophone francophile", affirme que la politique de maintien du bilinguisme dans la municipalité – notamment par la publication du bulletin municipal dans les deux langues – contribue "tristement" à l'anglicisation du Québec. [...] »

Invité à régir, le président du mouvement Impératif français, Jean-Paul Perreault, a dit que « les organismes publics ont la responsabilité de s'assurer que tous ceux qui vivent au Québec parlent ou sinon apprennent le français, et non de s'angliciser pour accommoder déraisonnablement ceux qui refusent de l'apprendre ou de le parler ».

Prix Impératif français

Appel de candidatures

Impératif français décerne chaque année le prix Lyse-Daniels et le prix Impératif français à des personnes, des entreprises ou des organismes qui se distinguent par leur contribution à la promotion de la langue française et des cultures d'expression française.

De plus, chaque année, Impératif français attribue le prix Citron et le prix Coco à des organismes ou des entreprises qui ont besoin d'être sensibilisés à la quantité ou

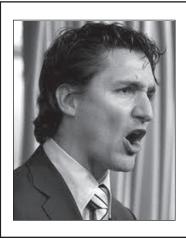


à la qualité des services offerts en français.

Le jury choisira les lauréats et lauréates parmi les candidatures reçues d'ici le 15 février 2013. Afin que ces prix maintiennent et accroissent leur prestige, il est essentiel que les candidatures soient à la hauteur. Veuillez donc nous faire part des noms, accompagnés des motifs de votre choix, par télécopieur au 819 684-5902, par courriel à imperatif@imperatif-francais.org ou en ligne dans notre site Web à www.imperatif-francais.org.

Impératif français décernera ses prix en mars 2013 dans le cadre du déjeuner-causerie soulignant la Francofête annuelle. Des invités de marque et des artistes réputés seront présents.

Afin de connaître les lauréats et lauréates des prix décernés par le passé, veuillez consulter notre site sous la rubrique « Prix d'excellence, Citron et Coco ».



De père en fils...

« Justin Trudeau ne souhaite pas que la loi 101 soit renforcée, malgré le recul du français au Québec, comme ailleurs au Canada. »

- Radio-Canada



Concours de poésie Impératif français

Thème : « Coup de cœur, coup de gueule, à coups de langue française! »

Date limite de réception des poèmes : le 15 février 2013

2 catégories de participants :

- Prix de la relève Gaston-Lallement : élèves, étudiants et étudiantes des écoles secondaires, collèges et université de l'Outaouais.
- Prix Coup-de-cœur : grand public, ouvert à tous et à toutes!

Règlements

Les participants doivent

- Écrire un poème de dix à vingt vers, qui ne devra contenir aucune erreur et qui respecte la thématique du concours.
- Remplir le formulaire d'inscription en ligne à www.imperatif-français.org en insérant le poème en pièce jointe.

Lauréats

Les lauréats et les lauréates doivent être présents lors du déjeuner-causerie annuel de la Francofête qui aura lieu le dimanche 24 mars 2013. Ils recevront respectivement le Prix de la relève Gaston-Lallement ou le Prix Coup-de-cœur en plus d'une bourse de 100 \$. À la suite de la remise de prix, les poèmes gagnants seront publiés dans le site web d'Impératif français et dans un recueil de textes.

Le concours de poésie 2013 d'Impératif français est chapeauté par madame Anaïs Elboujdaïni, lauréate du concours Jeune correspondant 2010 de Radio-Canada et du prix Poésie en liberté 2006. Le père Noël a besoin de vous!

Campagne « Votons avec notre piastre » et ignorons les autres

Impératif français profite du lancement de sa campagne promotionnelle 2012 « le père noël parle français! » pour inviter les consommateurs et les consommatrices à ignorer tous les établissements commerciaux qui arborent au Québec un nom d'entreprise qui n'est pas en français, et plus particulièrement les grandes chaînes, Best Buy, Walmart, Costco, Gap, Old Navy, Guess, qui, elles, vont jusqu'à entreprendre des recours judiciaires pour ne pas avoir à respecter le Québec, pour ne pas avoir à franciser leur nom d'entreprise ou même à y ajouter un descriptif en français!

Votons avec notre piastre! La campagne promotionnelle « Le père Noël parle français! » s'adresse aux consommateurs afin de les encourager à favoriser par leurs achats les marchands et les entreprises qui les respectent, ceux chez qui tout est en français! Impératif français rappelle à tous et à toutes que le père Noël parle français et qu'il s'empresse toujours d'accueillir et de servir les clients en français et de leur vendre tous les produits désirés en français.



Du français, il en faut plus!

La langue française et la francophonie ont besoin de vous.

Des objectifs à la hauteur de nos moyens! Afin de permettre à Impératif français d'atteindre ses objectifs, vous êtes invités à contribuer de diverses façons au financement de l'organisme.

Il est maintenant possible de devenir membre ou de faire un don en ligne à partir de notre site Web à l'adresse www.imperatif-français.org. Merci!

- Adhésion à Impératif français : il suffit de remplir la fiche d'adhésion.
- 2. Don en argent : somme déterminée versée directement à l'organisme.
- 3. Don en nature : biens mobiliers ou immobiliers remis à l'organisme.
- Assurance-vie : à votre décès, le capital assuré sera versé à Impératif français si vous nommez l'organisme comme bénéficiaire dans votre police d'assurance ou dans votre testament.
 - Clause d'assurance au testament : « Je désigne l'organisme Impératif français bénéficiaire du produit de la police d'assurance que j'ai prise sur ma vie avec la compagnie..., et portant le numéro... »
- 5. Legs : prévoir une clause à votre testament. En faisant un legs à Impératif français, vous contribuez au rayonnement de la langue française.

Merci! N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 684-8460 ou par courrier électronique à secretariat@imperatif-francais.org pour toutes questions relatives aux dons ou legs que vous désirez faire.

En faisant un legs à Impératif français, vous contribuez au rayonnement de la langue française Pour plus de renseignements : 819 684-8460 ou secretariat@imperatif-francais.org

Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

Nous acceptons des dons



819 684-8460 www.imperatif-francais.org secretariat@imperatif-francais.org

Nom	Prénom				
Adresse		Code postal			
Téléphone au domicile	Téléphone au trava	il	Télécopieur		
□ Adhésion	☐ Particulier (15 \$ ou 12 Euro)	□ Don (\$)		
☐ Renouvellement	□ Organisme (50 \$ ou 35 Euro)	□ Total (\$)		
Date	Courriel				
□ Chèque inclus Ca	rte de crédit : 🗆 VISA 🗆 MASTER (CARD			
Carte n°:		Exp. :			
Signature:					